

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire au siège du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat sous la présidence de Madame Amapola VENTRON.

N°24.05.30

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Syndical : 6 décembre 2024

Présents	8
Pouvoirs	1

OBJET :
CREATION D'UN
EMPLOI PERMANENT
POSTE
TECHNICIEN
TERRITORIAL AU
REGISTRE DES
EFFECTIFS (AVEC
RECOURS POSSIBLE
A UN CONTRACTUEL)

MEMBRES PRESENTS : Amapola VENTRON, Philippe ARDHUIN, Richard MALLIÉ, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI, Sylvie SOUCHON, Christian TANTI et Laurence BEGEY.

POUVOIR : Robert CANAMAS à Philippe ARDHUIN

ABSENTS EXCUSES : Dominique VALÉRA, Corinne LEMEUT, Joseph CASSARO

Conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique précité, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au comité syndical de créer les postes chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Compte tenu de la nécessité de disposer au sein du service informatique d'un binôme administrateur réseau pour partager les tâches quotidiennes et assurer la continuité de service,

Il est proposé de créer un poste permanent d'administrateur réseau, à compter du 1^{er} avril 2025, au grade de référence de Technicien Territorial (le cas échéant au grade technicien territorial principal de 2^{eme} classe ou au grade technicien territorial principal de 1^{ere} classe), Catégorie B, à temps complet filière technique.

Cet emploi doit être normalement occupé par un fonctionnaire. Cependant en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'article L332-8, 2° du Code Général de la Fonction Publique, il pourra être occupé par un agent contractuel. Il appartient alors à la délibération de préciser le motif invoqué du recrutement d'un agent contractuel, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération.

LE COMITÉ SYNDICAL

Oùï l'exposé de Madame la Présidente
Après avoir délibéré à l'unanimité

Approuve la proposition de création de poste permanent d'administrateur réseau, au cadre d'emploi de Technicien Territorial Catégorie B, pour un emploi permanent à temps complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 37h30.

N°24.05.30

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

S²LO

ID : 013-241300425-20241212-24_05_30-DE

Considère que dans le cas où la recherche infructueuse, compte tenu des besoins de service, Madame la Présidente sera autorisée à recruter un agent contractuel en raison des besoins du service ou de la nature des fonctions sur la base de l'article 332-8,2° du Code Général de la Fonction Publique.

L'agent devra alors justifier à minima d'un niveau d'étude de BAC +2 dans une filière d'informatique (spécialité en infrastructures système et réseau de préférence) ou équivalent.

Ce contrat pourra être conclu pour une durée maximale de 3 ans, renouvelable. Il recevra une rémunération mensuelle calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie B, par référence à indice brut et un indice majoré de la grille indiciaire du grade de technicien du cadre d'emplois des techniciens territoriaux qui sera déterminé au sein du contrat, ainsi que l'indemnité de résidence et le supplément familial de traitement ainsi que (le cas échéant) les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante.

Dit que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Dit que les dépenses correspondantes seront prévues sur le budget 2025 et à venir.

Fait et délibéré à Simiane-Collongue, les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par la
Présidente, Compte-tenu de la
réception en
Sous-Préfecture
le et de la
publication le

Amapola VENTRON,
Présidente



Fiche de poste administrateur informatique

Systeme et reseau

Nom, objet et destinataires du document	2025-SIGV-DSI-FICHE DE POSTE ADMIN SYSTEME RESEAU.DOCX Objet : Recrutement d'un administrateur informatique au SIGV
Rédacteur Fonction et entité	Ina NGUYEN, Directrice des systèmes d'information
Objet détaillé	Vacance de poste Cadre d'emploi : Technicien Catégorie B Métier ou famille de métier : Administrateur systèmes et réseaux Poste à pourvoir en Avril 2025

1 Présentation du SIGV

Le SIGV est un syndicat intercommunal à vocation multiple.

Les missions du syndicat lui sont confiées par ses mairies membres (Bouc Bel Air, Simiane-Collongue, Cabriès). Le SIGV permet aux mairies membres de bénéficier d'équipes et de compétences mutualisées, nécessaires entre autre dans le domaine de l'informatique où le besoin et l'expertise augmentent constamment.

Le service informatique du SIGV prend donc en charge l'exploitation des systèmes d'information des mairies et des services internes du SIGV, ainsi que la mutualisation et l'hébergement des infrastructures centralisées du SI.

2 Présentation du poste

Sous la responsabilité de la directrice des systèmes d'information, l'administrateur système et réseau sera en charge du maintien en conditions opérationnelles et en condition de sécurité (MCO et MCS) de l'informatique des mairies et du SIGV.

Il travaillera avec l'équipe informatique en place, sous le pilotage technique du responsable opérationnel, sur les missions d'exploitation (gestion niveau 2 des incidents, des évènements et des demandes utilisateurs, gestion des actifs et des configurations, gestion des changements sur le SI en place), ainsi que sur les projets d'évolution du SI et de mise en place de nouvelles solutions informatiques.

Il travaillera également en collaboration avec les intervenants du centre de service pour les utilisateurs informatiques, qui recueillent les tickets d'incidents et de demandes, et réalisent les traitements de 1^{er} niveau relatifs aux environnements informatiques bureautiques et systèmes.

3 Compétences et capacités requises

Les compétences techniques requises pour le poste sont les suivantes :

- ✓ Bonnes connaissances des équipements informatiques bureautiques des utilisateurs (PC, terminaux léger et environnements virtualisés, téléphonie d'entreprise, environnement pour la mobilité avec smartphones et tablettes, impressions multifonctions, etc.)
- ✓ Très bonnes connaissances dans l'administration système : environnements virtualisés (VMWARE, Ncomputing), Systèmes (Microsoft AD et Exchange, Microsoft Windows server, Linux, Linux Debian, Linux Centos), Système de sauvegardes (Veeam Backup), systèmes de stockage (DELL Datacore et Compellent, NetApp Eseries)
- ✓ Très bonnes connaissances dans l'administration réseau : LAN, WiFi, MAN, WAN, gestion des opérateurs data, routage IP, services IP DNS/DHCP, infrastructures de câblage cuivre et fibre optique, etc.
- ✓ Connaissances généralistes en télécoms : gestion du système de ToIP (CISCO), gestion des accès téléphoniques, gestion de la flotte mobile, etc.
- ✓ Connaissances généralistes en cybersécurité et dans l'administration des infrastructures techniques associés (firewall et filtrage URL Fortinet, Antispam et antivirus serveur Trend Micro.
- ✓ Bonnes connaissances des dispositifs de cybersécurité utilisateurs (antivirus de poste de travail Trend Micro, gestion des certificats numériques, conseil et assistance aux utilisateurs, etc.)
- ✓ Connaissances généralistes des outils techniques informatiques (outil de gestion des tickets utilisateurs, prise de main à distance, supervision EON, analyseur réseau Wireshark, extranet de gestion de tickets opérateurs et fournisseurs, etc.)

Les capacités humaines et comportementales nécessaires au bon fonctionnement de l'équipe sont les suivantes :

- ✓ Sens du service à l'utilisateur, aisance relationnelle, bonne expression écrite et orale
- ✓ Sens du travail en équipe, gestion des priorités, de la continuité de service et des urgences, échange et partage des connaissances permanent avec l'équipe, ouverture d'esprit
- ✓ Esprit d'initiative, méthodologie dans les démarches de diagnostic et de résolution des incidents

Un niveau d'étude de BAC +2 dans une filière d'informatique (spécialité en infrastructures système et réseau de préférence) ou équivalent est demandé pour ce poste.

4 Exigences et contraintes du poste

- ✓ Poste à temps complet du lundi au vendredi, sur 37,5 heures hebdomadaires et 14 jours de RTT
- ✓ Horaires standards entre 8h00 et 17h00
- ✓ Les plages horaires et jours travaillés pourront cependant être aménagés ponctuellement hors heures ouvrées en fonction des contraintes de services (opérations techniques, gestion d'incidents majeurs par exemple).
Des astreintes ou permanences ponctuelles pourront également être nécessaire afin d'assurer la continuité du service informatique pour certains événements en soirée ou week-end, organisés par les mairies.
- ✓ Déplacement sur les communes membres du SIGV (voiture de service, permis de conduire catégorie B exigé)
- ✓ Localisation du poste au siège SIGV, à Simiane-Collongue

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIGV
Utilisateur : CAUHAPE Florence

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	24_05_30
Objet :	Création de poste de technicien cat B pour le service informatique
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-12 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	013-241300425-20241212-24_05_30-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-241300425-20241212-24_05_30-DE-1-1_0.xml	text/xml	886 o
Document principal (Délibération) Nom original : 24.05.30 Création de poste pour le service informatique .pdf Nom métier : 99_DE-013-241300425-20241212-24_05_30-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.7 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 décembre 2024 à 09h59min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 décembre 2024 à 10h04min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 décembre 2024 à 10h04min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 décembre 2024 à 10h04min50s	Reçu par le MI le 2024-12-13